

La CCI 21 et les experts-comptables, partenaires de la création d'entreprises

Le 31 mai 2011, la Chambre de commerce et de l'industrie de Côte-d'Or a réaffirmé le partenariat qu'elle entretient avec le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Bourgogne Franche-Comté.

Depuis 2002, la Chambre consulaire travaille main dans la main avec ces professionnels à l'accompagnement des créateurs d'entreprises dans la concrétisation de leur projet. Nouveauté cette année, le dispositif *Créer Accompagner* mis en place en mars 2011 par l'Ordre, et qui propose aux jeunes entrepreneurs, un programme d'accompagnement en trois étapes durant lesquelles douze heures de formations gratuites sont dispensées par des experts volontaires.

Un rapport de non-concurrence

Ce programme vient en complément de celui de la Chambre consulaire. Depuis dix ans, l'*École du Créateur* propose aux porteurs de projets de création ou de reprise d'affaires, un soutien complet des prémices jusqu'à la troisième année de vie de la jeune société. Ce programme est divisé en séances de sensibilisation, de formation et de conseils spécialisés qui servent, pour les futurs chefs d'entreprise, à connaître toutes les ficelles du métier de patron.

La logique de la complémentarité

Cette convention marque aussi la volonté des deux acteurs de privilégier le travail en « complémentarité » ; agissant sur deux étapes différentes de la création, chacun n'hésite pas à réorienter le jeune entrepreneur vers le dispositif à même de pouvoir répondre à ses besoins du moment.

« Tout cela a un but, explique Patrick Laforêt, président de la CCI 21, il faut faire en sorte que l'action de création d'entreprise pérenne soit bien portée en Côte-d'Or comme en Bourgogne. » Rémy Seguin, président de l'Ordre des experts-comptables a chaudement remercié la Chambre consulaire pour son soutien dans le lancement de son opération en insistant sur le bien-fondé de ces échanges. « Les bonnes relations que nous entretenons depuis plusieurs années témoignent de la bonne marche des deux dispositifs, » a-t-il ajouté.



Aux côtés du président de l'Ordre des experts-comptables Bourgogne Franche-Comté Rémy Seguin (à gauche), Patrick Laforêt, le président de la CCI de Côte-d'Or a rappelé le rôle des experts-comptables dans la vie d'une entreprise qui interviennent sur la durée en conseillant les jeunes entrepreneurs dans leurs choix juridiques ou financiers.

Une équipe qui gagne

Accueillant des projets à vocation principalement commerciale ou artisanale, la majorité des créations se font en territoire urbain ou proche des grands centres. Mais la CCI espère renforcer la création d'entreprises dans les milieux ruraux car elles restent très importantes pour la pérennité de ces territoires.

Pour l'heure, les chiffres sont probants. Chaque année, plus de 700 dossiers sont traités par la Chambre dont un tiers sont finalisés. Selon elle, 85% des sociétés de plus de trois ans sont viables, 75% pour celles de plus de cinq ans. C'est plus que les autres départements. Et les résultats pourraient bien tendre à la hausse grâce à *Créer Accompagner* qui accueille en Bourgogne depuis début mars, 77 entrepreneurs suivis par 313 experts.

■ ÉMILIE BOIS

L'ÉCOLE DU CRÉATEUR EN DEUX MOTS



Dans ses actions en faveur des PME, la CCI 21 travaille régulièrement avec des ordres et des fédérations de professionnels. Rémy Seguin, a remercié Patrick Laforêt pour son soutien dans la mise en place du dispositif *Créer Accompagner*.

L'École du Créateur mise en place par la CCI de Côte-d'Or accompagne depuis dix ans les porteurs de projets de création-reprise d'entreprises, de la formulation de l'idée jusqu'à la troisième année de vie de la nouvelle société.

Elle propose une aide et un soutien adaptés :

DES FORMATIONS :

- 5 jours pour entreprendre
- 315 heures sur la Création-Reprise

UN ACCOMPAGNEMENT POUR LA STRUTURATION DU PROJET :

- des conseils individualisés
- spécialisés
- adaptés aux professions libérales

UN SUIVI POSTCRÉATION ACCOMPAGNÉ D'UN TUTEUR :

- conférences
- ateliers
- contribution au financement